

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des hebdomadaires canadiens-français et de la C.W.N.A.

LA VOIX

DE MATANE

8e ANNEE

LA VOIX DE MATANE, 16 juillet 1953

NUMERO 1

Brevets d'enseignement à l'École normale de Matane

A l'École normale de Matane, institution confiée aux religieuses du Bon-Pasteur de Québec et dirigée par M. l'abbé Donat Crousset, principal, les élèves dont les noms suivent ont obtenu leur brevet d'enseignement du Département de l'Instruction publique.

Au degré complémentaire: Mlles Imelda Henley, de Saint-Thomas de Cherbourg; Odette Dionne, du Très Saint-Rédempteur de Matane; Julie Bouffard, de Saint-Victor de Petite-Matane, toutes trois avec très grande distinction; Georgette Dubé, du Très

Saint-Rédempteur de Matane, et Monique Ouellet, de la Baie-des-Sables, avec grande distinction.

Au degré élémentaire: avec très grande distinction: Mlle Rose-Ilda Gauthier, de Saint-Luc de Matane; avec grande distinction: Mlles Doris Lepage, de Saint-Thomas de Cherbourg; Ghislaine Collin, de Saint-Jérôme de Matane; Marcelle Gendron, de Saint-Ulric de la Rivière-Blanche; Cécile Martel, de Saint-René Goupil; Céline Lévesque, des Capucins; Marina Vignola, de Saint-Thomas de Cherbourg; Lauréanne Gauthier, de Saint-Jean de Cherbourg; Bibiane Saint-Louis, de Saint-Adelme; Isabelle Ouellet, de Saint-Ulric de la Rivière-Blanche; Reina Fortin, de Saint-René Goupil; Claudette Perreault, de Saint-Jérôme de Matane; Carmen Michaud, de Saint-Jérôme de Matane; avec distinction: Thérèse Dubé, et Lucette Martin, de Saint-Jérôme de Matane.

Octrois accordés dans le comté

Récemment, les octrois suivants furent accordés dans le comté, par l'entremise de l'hon. O. Gagnon:

\$1,018.13, subvention pour l'entretien des chemins de Grand-Métis; St-Léandre, \$90, Commission scolaire, pour aider à défrayer le coût des réparations de l'école No 3.

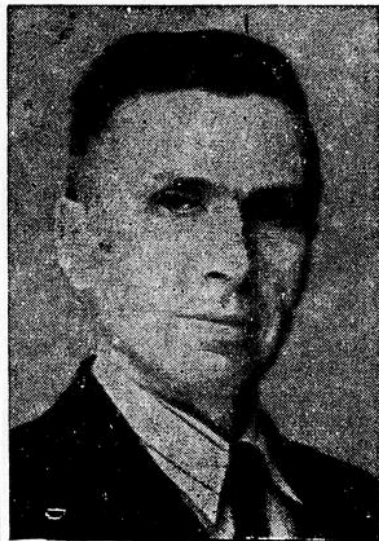
St-Nil, \$18,000, pour construction d'une école.

\$175.13, subvention spéciale, société St-Jean-Baptiste de St-Jean-Baptiste.

Impartialité de LA VOIX DE MATANE

Nous tenons à avertir nos lecteurs que, tout comme les années passées, notre journal demeurera totalement impartial au cours de la présente campagne électorale en vue des élections fédérales du 10 août prochain. Selon notre coutume, nous acceptons les annonces des partis politiques au tarif ordinaire.

Choix du candidat Progressiste conservateur



M. J.-D. Brulé

Dimanche, le 12 juillet, avait lieu à l'École Victor Côté la convention des progressistes conservateurs afin de choisir un candidat pour Matapédia-Matane au fédéral. Le choix des délégués s'est fixé sur M. J.-D. Brulé, ingénieur forestier, fondateur des 4-H de Val-Brillant. Son adversaire, M. P.-E. Lepage, s'est rallié au choix de la convention qui l'emporta avec 122 voix de majorité. Portèrent la parole, outre les candidats, M. Albert Sylvain, candidat aux Iles de la Madeleine, M. J. Belzile, de St-Léon-le-Grand; M. Jean Blanchette agissait comme maître de cérémonie.

MONTREAL

Service anniversaire.—Le 3 août prochain, à 8 heures, en l'église Ste-Catherine de Montréal, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Edgar Ouellet (Desanges Roy) recommandé par son époux et ses enfants. Parents et amis sont priés d'y assister.

Elections municipales dans Matane

A Grosses-Roches, M. Léonard Marin a été réélu maire par 69 voix de plus que son adversaire, M. Donat Robert. Les conseillers élus lors de la votation du 13 juillet sont MM. Oscar Marin, marchand, Raoul Poitras, hôtelier, et Léon Desrosiers, cultivateur.

A St-Léandre, M. Aurèle Caron, maire sortant de charge, a défait son adversaire, M. Désiré Coulombe, par une pluralité de 10 voix. M. Alfred Bélanger a été élu conseiller par 15 voix de plus que M. Pierre Bélanger, le candidat opposant, durant qu'il s'en est fallu d'une seule voix pour que M. Albert Thibault inflige la défaite à M. Gérard Bernier. Un seul conseiller a été élu par acclamation, M. Napoléon Ross.

A St-Adelme, également dans le comté de Matane, M. Louis Lebreux a été réélu à la mairie pour un deuxième mandat par une pluralité de 13 voix contre M. Lucien St-Louis. Un conseiller, M. Roland Gagné, a été élu par acclamation durant que M. Anselme Bernier a été élu par une majorité de 27 voix sur son adversaire, M. Eugène Michaud, et que M. Basile Dastous a obtenu une voix de plus que M. Elzéar Simard, le candidat opposant.

A Ste-Angèle de Mérici, municipalité du village, M. Ernest Guimont, inspecteur forestier et ancien maire, a défait par 14 voix de majorité le maire sortant de charge, M. Horace Normand. Celui-ci avait été maire durant 33 années consécutives, dont les deux dernières au village de Ste-

Angèle. Les conseillers élus sont MM. Léon Gagné, Hormisdas Lepage et Alphonse Guimont qui ont défait les conseillers sortant de charge, MM. Joseph Beaulieu, Léopold Thibault et Léopold Béland.

A St-Joseph de Lepage, M. Georges Dubé a été réélu maire pour un mandat en triomphant de son adversaire, M. Albert Caron, qui lui a fait une lutte des plus contestées. Le conseiller sortant de charge, M. Victor St-Amand, a défait le candidat opposant, M. André Ancilil, par une pluralité de 20 voix. Un nouveau conseiller a été élu, M. Jean-Marc Dumais, qui a remporté 18 voix de majorité sur l'autre candidat, M. Jude Roussel.

Bambin blessé

Un bambin de dix ans, Emilien, fils de M. et Mme Valmont Brochu, domiciliés sur l'avenue Damours, fut heurté par une automobile conduite par M. Magloire Paquet, de Ste-Félicité, le 13 juillet. L'enfant fut transporté à l'hôpital St-Rédempteur par le Dr Gagnon qui fut mandé sur les lieux. Le garçonnet souffre de quelques contusions au visage et put retourner chez lui après quelques heures à l'hôpital.

Ouverture du terrain de jeux

Le terrain de jeux des fillettes de notre ville a fait son ouverture cette semaine. Rappelons que cette initiative est due aux Filles d'Isabelle. Le terrain est situé sur l'avenue St-Jérôme et il est l'un des plus spacieux du bas du fleuve. Un autre terrain sera organisé pour les garçonnetts.

LE PREMIER MINISTRE A MONT-JOLI

La ville de Mont-Joli aura l'avantage de recevoir le premier ministre du pays, dimanche, le 19 juillet, alors qu'il y tiendra une assemblée régionale du parti libéral.

COMMISSAIRES D'ECOLES EN CONGRES A RIMOUSKI



Dimanche dernier, la Fédération diocésaine des Commissions Scolaires du Diocèse de Rimouski tenait son congrès à Rimouski même, en la salle du Séminaire. On voit ci-dessus le groupe des congressistes. Su rla première rangée: de g. à droite: M. Henri-E. Lavoie, inspecteur d'écoles; M. Georges-Emile Fortin, de St-Fabien, ancien président diocésain; Mgr Eudore Desbiens, grand vicaire de l'archidiocèse;

M. Guillaume Tremblay, d'Arvida, président provincial de la Fédération des Commissions Scolaires; M. l'abbé Louis-Philippe St-Onge, aumônier de la fédération diocésaine; M. Fournier, secrétaire de la fédération provinciale et M. J.-Alphonse Ross, de Sayabec, qui agissait comme maître de cérémonie.

(Photo Gérard Lacombe, Rimouski).

L'hon. St-Laurent à Mont-Joli dimanche

Funérailles de Mme Mathias Michaud

A STE-FLAVIE

Les funérailles de Mme Mathias Michaud, née Théodosie Pelletier, décédée à l'âge de 59 ans et 8 mois, ont eu lieu en l'église de Ste-Flavie et elles ont donné lieu à une touchante manifestation d'estime et de condoléances. Femme de bien, elle jouissait de l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Herménégilde Ro, curé de Rivière-Blanche. M. le curé Edouard Lepage a chanté le service. Il était assisté du R.P. Alphonse Bélanger, missionnaire d'Afrique, et de M. l'abbé Jean-Paul Bélanger, aumônier dans la marine, tous deux cousins de la défunte, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur, on remarquait M. l'abbé Herménégilde Roy, curé de Rinié-des-Monts, M. l'abbé Léopold Côté, principal à l'École Normale de Mont-Joli, M. l'abbé Marius Côté, directeur du Secrétariat de l'Enfonce de Rimouski, M. l'abbé Albert Bélanger, de la Maison des Retraites Fermées d'Edmundston, N. B., et MM. les eccl. Eugène Chouinard et Elzéar Jalbert.

La croix était portée par M. Philippe Perreault, de Mont-Joli. Les porteurs étaient MM. Charles Sirois, Auguste Gagnon, Raoul Pineault, de Mont-Joli, Pierre Perreault, Thomas Roy et Antoine Desrosiers, de Ste-Flavie. Portaient les rubans: Mmes Philippe Perreault, F.-X. Cloutier, Hormidas Roy, Paul Martin, de Mont-Joli, et Mmes Pierre Perreault et Antoine Desrosiers, de Ste-Flavie.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Mathias Michaud, ses filles, Mme Lauréat Richard, (Madone), Edmundston, N. B., et Mlle Madeleine Michaud, Ste-Flavie; son beau-fils, M. Lauréat Richard; sa soeur, Mme T.-M. Beaulieu, Ste-Flavie; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. T.-M. Beaulieu, Ste-Flavie, MM. et Mmes J.-H. Michaud, Edmundston, Wilfrid Michaud, Ste-Françoise, Léo Michaud, Montréal; ses oncles, MM. Théophile Bélanger, Val-Brillant, Désiré Bélanger, Matane; ses cousins et cousines, MM. Charles Bélanger, Amqui, Gonzague Bélanger, Matane, MM. et Mmes J.-Alfred Michaud, Rimouski, Albert Michaud, Val-Brillant, Paul St-Laurent, Val-Brillant, Philippe Lepage, Val-Brillant, Joachim Mimeault, Rimouski, Willie Bérubé, Amqui, Aimé Beaulieu, Lac-au-Saumon, Paul Rioux, Pelletier's Mill, N. B., Louis Jean, Trois-Pistoles, Léo Côté, Bic, le Dr et Mme Paul Jean, Lac-au-Saumon, Mme Téléphore Lacombe, Rimouski, Mme Pierre-Emile Tremblay, Luceville, Mme Auguste Lechasseur, Luceville, Mme Antoine Paradis, Val-Brillant, Mlle Liliane Pelletier, Val-Brillant, Mlle Lucie Michaud, Val-Brillant, Mme Gendron, Amqui, ses neveux et nièces, Mme François Dastous, Rivière-du-Loup, M. et Mme Ulric Rioux, Rimouski, M. et Mme Jean-Louis Lévesque, Montmagny, MM. Richard et Robert Michaud, Mlle Marcelle Michaud, Ste-Françoise.

Dans le cortège, on remarquait: le notaire et Mme J.-N. Dubé, M. et Mme Alphonse Beaudet, MM. J.-B. Larrivé, Ambroise Dufour, Arthur Poirier, Jos. Canuel, Chs-Eug. Rioux, Mme Eugène Béliste, Mlle Cécile Béliste, Mme Aubin Dusseault, M. et Mme Antoine Gagnon, M. et Mme Louis de Gonzague Gagnon, M. Xavier Cloutier, Mme Raoul Pineault, Mme Ls-Joseph Gagnon, M. et Mme J.-M. Pelletier, M. Jules Cazes sr, M. et Mme Jules Cazes jr, M. et Mme Paul Beaulieu, MM. J.-B. Dionne, Jean-Marie Dionne, Thomas Beaulieu, Louis Perreault, Jos.-Thomas Beaulieu, M. et Mme Adéodat Beaulieu, Mlle Rose Beaulieu, Mme Edgar Perreault, M. et Mme Emilien Roy, Mme Jos.-Alphonse Desrosiers, Mlle Gaby Desrosiers, M. et Mme Alphonse Ross, M. et Mme Alexandre Ross, M. et Mme Albert Gaudreault, M. et Mme Horace Larrivé, M. et Mme André Tardif, M. et Mme Léopold Larrivé, M. et Mme Jos.-Aimé Desrosiers, M. et Mme Xavier Drapeau, M. et Mme Jos. Sasseville, Mme Joseph Lévesque, M. et Mme Arthur Coulombe, Mme J.B. Lajoie, Mme Georges Lajoie, M. et Mme Ludovic Chouinard, Mme Emilio Chouinard, Mme Vic-

tor Pelletier, Mlle Emélie Dupéré, Mlle Cécile Côté, Mme Louis Smith, Mlle Adrienne Smith, M. Honorius Lavoie, M. et Mme Auguste Carroll, Mme J.-A. Sévigny, M. et Mme Alphonse Deschênes, M. et Mme Gérard Deschênes, M. et Mme Robert Deschênes, M. et Mme Adrien Pelletier, M. et Mme Clément Chouinard, Mme Pierre Chouinard, M. et Mme Albert St-Amand, M. Wilfrid Carroll, Mlle Germaine Saucier, M. et Mme Gédéon Vaillancourt, Mlle Gertrude Vaillancourt, M. Gérard Fournier, M. et Mme André Deschênes, M. Gonzague Deschênes, de Ste-Flavie, et une foule d'autres. Nos sincères condoléances.

SAINT-CLEOPHAS

Fête champêtre.—Dimanche, le 23 juin, il y eut à St-Cléophas, une fête champêtre, organisée par les dames fermières de la paroisse. Dans l'après-midi, il y eut bénédiction des automobiles et jeux divers. Un souper fut ensuite servi dans la salle du couvent, à un grand nombre de convives. Après le souper, il y eut raffles, ventes à l'encan. La soirée se termina par la représentation d'un film à la salle municipale. Les magnifiques recettes de cette fête furent versées aux oeuvres paroissiales, soit plus de \$500.

Baptêmes en juin.—Renée-Jeanne, enfant de M. et Mme Marcel Turcotte (Rita Gagné), Parrain et marraine, M. et Mme René Gagné, oncle et tante de l'enfant.

—Thérèse, enfant de M. et Mme Gratien Lizotte, Parrain et marraine.

M. et Mme Gérard Caron, de Sayabec, oncle et tante de l'enfant. **Certificats de 7e et 9e années.**—Les élèves suivants ont obtenu leurs certificats de 7e et 9e années aux examens subis en juin. 7e année: Marielle Jean, Colette Joubert, Jacqueline Marchette, Jean-Marc Morin et Renald Bélanger; 9e année: Georgette Jean, Lucille Gagné, Ré-

jeanne Miousse, Mariette Joubert et Fernand Miousse.

Va et vient.—Nos étudiants et étudiantes sont revenus dans leurs familles pour la période des vacances. Ce sont: Milles Antonine Marchette, Rita Jean et Cécilia Morin, à l'École Normale d'Amqui, MM. Ghislain Marchette et Antonin Joubert, à l'École Technique de Ri-

mouski; Richard Joubert, au Séminaire de Rimouski, et Euclide Harel, finissant au Séminaire de Rimouski également.

—M. et Mme Julien Morin et leurs enfants, de Montréal, ont visité M. et Mme Oscar Morin.

—Mme Adélaïde Proulx et sa fille Eliane, de Montréal, ont visité leurs parents de St-Cléophas.

soyez à la page - dites



La bière moderne pour les gens modernes... brassée parfaitement, conservée parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE

La transmission automatique

est maintenant procurable pour tous les

CAMIONS FORD

d'une demi-tonne!



**SURCROÎT D'EFFICACITÉ
SURCROÎT DE PUISSANCE
SURCROÎT DE COMMODITÉ**

La commande Fordomatic*—la plus moderne, la plus efficace de toutes les transmissions automatiques!

**Accélération plus rapide!
Réserve de puissance!**

Voici un perfectionnement technique qui inaugure une ère nouvelle dans le domaine du camionnage: la transmission entièrement automatique qui on peut installer sur tous les camions Ford d'une demi-tonne! La commande Fordomatic* est conçue de façon à accroître l'efficacité du camion et à faciliter le travail du conducteur. Elle allie la souplesse d'un convertisseur de couple à la puissance fougueuse et l'accélération ultra-rapide qui assurent des engrenages actionnés automatiquement. L'ultra-robuste Fordomatic* fournira longtemps un fonctionnement impeccable. (*Facultative, moyennant supplément)

**Brillante performance —
Sécurité complète!**

La puissance est transmise aux roues arrière à travers un véritable "cousin" d'huile, assurant ainsi des démarrages ouatés. Pour doubler, il suffit de peser à fond sur l'accélérateur et la transmission fournit automatiquement la puissance requise. Idéale sur terrain mou.

**Facilité de conduite
Inégalée!**

Il n'y a pas pédale d'embrayage! Il suffit d'ajuster le baladeur au point "Dr" et d'appuyer sur l'accélérateur. Le camion part sans à-coups, roule avec douceur. La Fordomatic* réduit de 92% les gestes nécessaires à la conduite et elle élimine les frais de remplacement de l'embrayage.

**Transport
accéléré!**

La commande Fordomatic* permet des démarrages ultra-rapides, fournit plus de puissance lorsqu'il faut gravir une pente abrupte et que le camion est lourdement chargé. Cette transmission docile permet d'accélérer le transport — surtout s'il faut faire des arrêts fréquents.

**Les camions légers
Ford offrent 5
transmissions au choix!**

Vous pouvez choisir la transmission qui convient le mieux à votre camion: commande Fordomatic*, la surmultiplication*, la boîte-3 vitesses ultra-robuste*, la boîte-4 vitesses et enfin la boîte de 3 vitesses standard. (*Facultatives, moyennant supplément)

VOYEZ UN VENDEUR DE CAMIONS FORD — ET DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION

Bélanger Automobiles Enr.

40 rue Soucy,

MATANE

Téléphone: 287

LES MEILLEURS CAMIONS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME  — VOYEZ UN VENDEUR DE CAMIONS FORD

Le mariage des fraises et des produits laitiers

L'un des plus heureux mariages qui furent célébrés en juin, eut lieu il y a nombre d'années lorsque l'on décida d'unir les belles fraises de nos jardins aux produits du lait.

Aucune autre union ne peut égaler en saveur, en fraîcheur et en attrait, les belles fraises de juin servies sur un nid de crème fouettée ou sur un coussin satiné de crème glacée ou encore, flottant majestueusement dans un bol de lait.

Afin de satisfaire les palais les plus délicats, le Service des Produits du lait suggère différentes façons de servir les fraises et c'est avec orgueil que nous vous présentons aujourd'hui le "Roulé frappé aux fraises". C'est une merveille gastronomique et vous serez émerveillée de votre succès... pourtant c'est facile à confectionner à l'aide de biscuits graham écrasés et de beurre, vous faites une pâte dont vous tapisserez l'intérieur d'une grosse boîte à jus de fruits (8 onces) que vous aurez préalablement vidée bien entendu. Vous remplissez avec une cossetarde aux fraises et vous mettez au réfrigérateur pour congeler. Au moment de servir, vous enlevez le fond de la boîte et vous retirez le "roulé" à l'aide d'un couteau. Vous tranchez en belles tranches assez épaisses et vous garnissez de fraises. Vous aurez ainsi un dessert d'une saveur délicate, très rafraîchissant et d'une présentation recherchée.

Notre deuxième suggestion consiste dans une fantaisie en rouge et blanc, les tartelettes aux fraises et à la Vanille.

Pour compléter notre carnet de suggestions voici les "Soufflés aux fraises" légers comme des plumes, d'une saveur et d'une texture des plus délicates, ils sont fabriqués à l'aide d'une cossetarde au citron et de fromage cottage, cuite dans des petits moules de papier aux couleurs variées. On les sert froids et garnis d'une farandole aux fraises.

ROULE FRAPPE AUX FRAISES (8 portions)

1 1/2 tasse de biscuits graham écrasés, 3 c. à table de sucre, 1/3 de tasse de beurre fondu, 2 oeufs, séparés, 15 onces de lait condensé, sucré, 1/4 tasse de jus de citron, 1 tasse de fraises écrasées.

Combiner les miettes de biscuits et le sucre. Ajouter le beurre fondu, bien mélanger. Verser 1/3 de tasse du mélange de biscuits écrasés dans une boîte de 48 onces de jus de fruits vide, bien nettoyée et séchée. Tapiser le mélange au fond de la boîte à l'aide d'une petite bouteille de liqueur. Réserver 1/3 du mélange de croûte pour le dessus, tapiser les côtés intérieurs avec vos mains ou à l'aide de la bouteille. Refroidir au réfrigérateur jusqu'à ce que prêt à verser le mélange de fraises.

Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à consistance épaisse, ajouter le lait condensé et mélanger. Ajouter le jus de citron et les fraises écrasées. Mélanger parfaitement. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils forment des pics et incorporer le mélange de fraises. Verser dans la boîte tapissée de croûte de biscuits graham. Recouvrir avec 1/3 de tasse de mélange de croûte et faire congeler durant la nuit. Juste avant de servir, enlever le fond de la boîte, à l'aide d'un couteau que vous passez autour de la croûte, retirez le rouleau. Couper 8 tranches et servir immédiatement, garnir de fraises.

TARTELETTES AUX FRAISES ET A LA VANILLE

1 chopine de fraises fraîches, 1/2

tasse de sucre, 1 c. à table de tapioca "quick cooking", 1 c. à table de jus de citron, 1 paquet de pudding à la vanille, 2 tasses de lait (ou le montant donné sur le paquet), 2 c. à thé de zeste d'orange, 6 croûtes à tartelettes.

Laver et nettoyer les fraises, en écraser une tasse et les mélanger avec du sucre, du tapioca et du jus de citron dans un grand bol à pâtisserie. Cuire le mélange de fraises sur un feu medium en brassant constamment jusqu'à ce que le tout soit épais et clair. Refroidir.

Préparer le pudding à la vanille avec le lait d'après les directives et

ajouter le zeste d'orange. Remplir les croûtes jusqu'aux 2/3 avec le pudding refroidi. Incorporer des grosses fraises dans le mélange cuit jusqu'à ce qu'elles soient lustrées. Placer une quantité généreuse de fraises lustrées sur le pudding dans la croûte et verser le reste sur les fraises.

MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR

La diphtérie est une maladie contagieuse extrêmement dangereuse pour les petits enfants. Jadis, des épidémies de diphtérie frappaient à la fois enfants et adultes. Aujourd'hui, il existe une anatoxine qui protège d'une manière certaine contre la diphtérie. Il faut protéger tout enfant contre cette maladie qui peut toujours être mortelle. On peut se faire immuniser gratuitement dans presque toutes les localités.



Pourquoi toujours TREMBLAY FLEURISTE. Seule raison : l'art dans les fleurs. Pour toutes occasions : Couronnes ou gerbes mortuaires, bouquets de nocés, corbeilles, etc.

Tremblay Fleuriste

60 St-Pierre, - MATANE - Tél. 254

A LOUER

Un appartement situé à 25, rue St-Pierre. Idéal pour bureau. Chauffé et éclairé. Pour informations, téléphoner à 444, Matane.

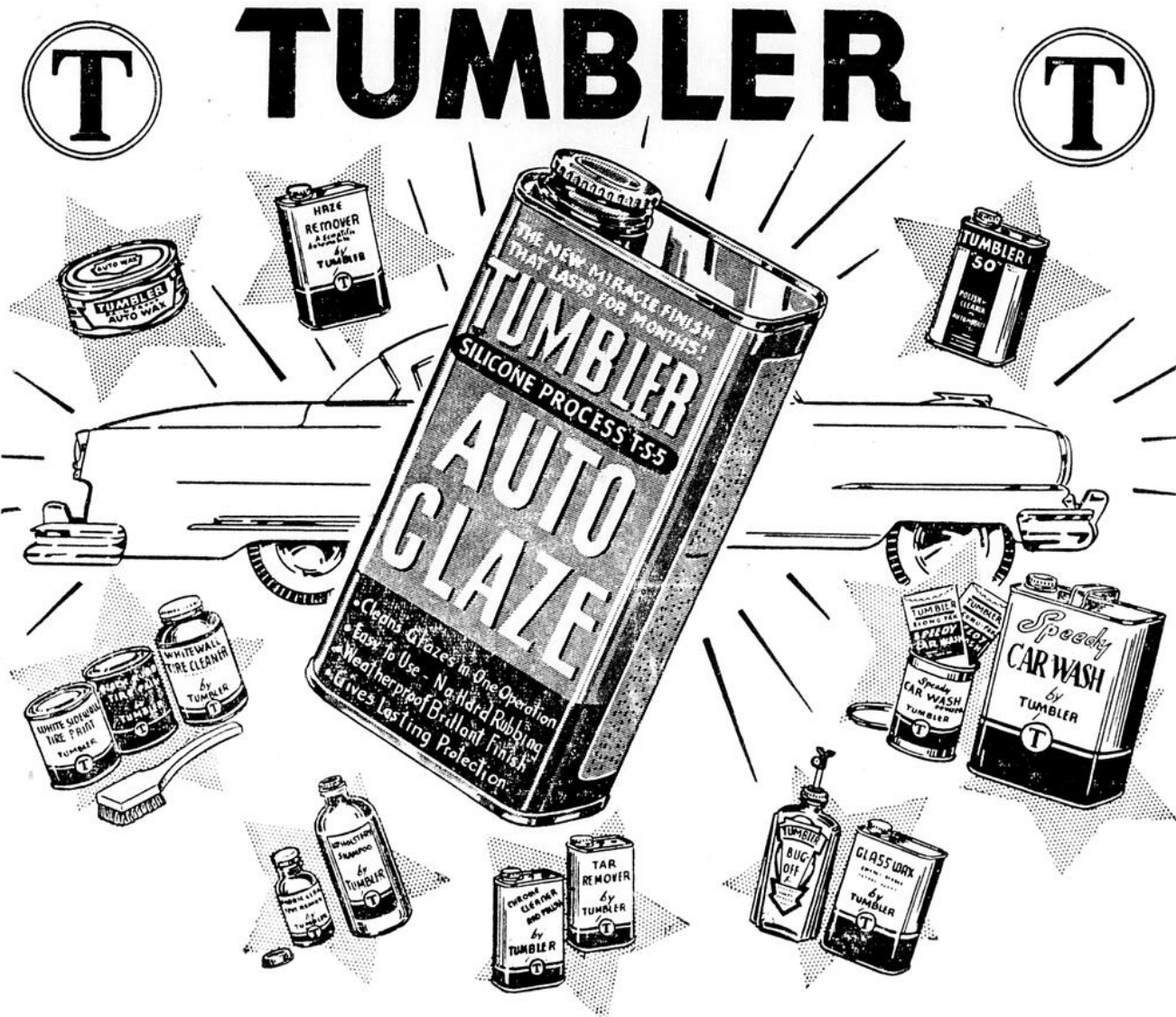
A VENDRE

Propriété commerciale située à 54 rue Soucy. Une route à fourrure est comprise. S'adresser à l'Hôtel Belley. tél. 506, Matane.

Service et courtoisie aux marchands

ROBERT OTIS

FRUITS ET LEGUMES EN GROS
211, Ave. St-Jérôme,
Tél. 46 — Entrepôts, 31
MATANE Qué.



TUMBLER embellit les voitures !

Utilisez ces produits **TUMBLER** pour le lavage, le cirage, le polissage, l'enlèvement de la rouille et du goudron, le frottement des vitres, le nettoyage des coussins, l'entretien des pneus noirs ou blancs.

Le poli liquide **AUTO GLAZE** donne au fini un éclat qui dure plusieurs mois.

TUMBLER — la ligne complète de produits chimiques pour automobiles.

THE J. A. TUMBLER LABORATORIES LTD

distribués par



United Auto Parts Ltd

115 rue St-Pierre

MATANE

Tél. 282

Procurez-vous ces produits chez votre garagiste



Des MILLIARDS de CADAUVRES

Arrosée du haut des airs au moyen du DDT la tordeuse de l'épinette meurt par milliards au Nouveau-Brunswick

Une expérience sans précédent dans l'histoire canadienne—Collaboration tripartite au coût de \$3,000,000.00—Deuxième arrosage en 1953.—77 avions font bourdonner d'activité les six aéroports temporaires—Les entomologistes surveillent les résultats de cette tuerie fantastique.

REPORTAGE PAR JEAN-PAUL LEGARE

Après avoir pris connaissance, la semaine dernière, de l'étendue des ravages que cause la tordeuse de l'épinette et du sapin baumier dans nos forêts résineuses du Bas St-Laurent et de la Gaspésie (et particulièrement dans l'arrière-pays de Rimouski), nous voulons cette semaine faire part à nos lecteurs d'une expérience qui se poursuit dans la province voisine, au Nouveau-Brunswick, pour lutter contre une épidémie de même nature. Nous nous sommes donc rendus sur les lieux de l'arrosage au DDT des forêts du nord du Nouveau-Brunswick, nous avons survolé ces forêts attaquées par la chenille et nous vous faisons part de ce que nous y avons vu. Inutile de dire que nous avons la conviction qu'une telle lutte contre l'insecte dévastateur devrait être entreprise dans nos régions pour enrayer l'épidémie de la tordeuse qui va s'aggravant depuis 1949.

Une campagne aérienne d'une envergure sans précédent dans toute l'Amérique du Nord et qui pourrait avoir des répercussions de la plus haute importance pour l'avenir des forêts du Québec touche actuellement à sa fin au Nouveau-Brunswick. Nous y avons vu une escadrille de 77 avions, recrutés sur toute l'étendue du continent qui termine pour la deuxième année consécutive la tâche d'arroser d'insecticide, du haut des airs, une forêt de plus de 1,500 milles carrés. Plus d'un million de gallons de DDT dans une solution huileuse constituent l'arme employée contre l'ennemi le plus destructeur des forêts de conifères, la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Il semble assuré que le succès obtenu l'an dernier, lors du premier arrosage, se répétera cette année. On prévoit même que dans la superficie arrosée, les arbres seront conservés dans une proportion dépassant toute perspective. On ne connaît pas dans quelques semaines les résultats des opérations du mois de juin (le seul mois de l'année propice à l'arrosage), mais il semble, d'après les observations préliminaires des entomologistes et des forestiers, que l'opération sera couronnée de succès.

Comme le signale M. B. W. Flieger, gérant de Forest Protection Limited, que nous avons rencontré à Campbellton, il ne s'agit pas d'arrêter complètement une épidémie, mais de sauver les arbres en leur conservant leurs aiguilles que dévorerait la tordeuse si on lui laissait le champ libre. Telle est la virulence de l'épidémie, que les entomologistes ne croient pas possible de faire échec à l'insecte. Celui-ci disparaîtra de lui-même, croit-on, après un certain temps. Cependant, on aide les conifères à survivre à l'insecte. Après l'opération de l'an dernier, les entomologistes calculèrent que 99.8% des insectes avaient été exterminés de la région envahie. C'est par milliards et par milliards que les cadavres de chenilles jonchaient le sol après les arrosages de l'an dernier et de cet été.

Cette guerre sans précédent menée dans le nord de la province voisine contre la tordeuse de l'épinette est rendue possible grâce à une collaboration tripartite entre le gouvernement fédéral qui a

promis un octroi de \$2,500,000.00 pour une lutte s'étendant sur trois années, du gouvernement provincial du N. B. qui dépense \$1,000,000.00 cette année et de quatre compagnies forestières (Bathurst, Fraser, Irving et N.B.I.P.) qui dépensent également \$1,000,000.00

Au total, une somme de \$3,000,000.00 a été investie cette année dans la lutte gigantesque entrepreneurs but lucratif, la Forest Protection Limited a été formée pour mener les opérations à bien. C'est M. B. Flieger qui est en charge

des opérations.

Au cours de l'été de 1949, les forestiers constatèrent le début d'une épidémie de tordeuse dans des peuplements d'épinettes et de sapin baumier, près de la rivière Upsalquitch, dans le nord du Nouveau-Brunswick. En 1950, l'insecte avait déjà dénudé de leur jeune feuillage les arbres poussant dans une région de 200 milles carrés. En 1951, l'infestation s'étendait à 2,200 milles carrés.

M. R. E. Bach, chef du laboratoire fédéral d'entomologie, à Fredericton, signala alors que si l'épidémie suivait son cours normal, nombre d'arbres mourraient tout probablement dans une forêt de la Couronne. On convint donc que des mesures énergiques devaient être prises pour diminuer les ravages de l'épidémie, c'est ce qui fut fait. Le premier combat contre la tordeuse s'est terminé par la victoire des forestiers. Ce succès démontre de façon impressionnante quels résultats peut donner l'arrosage de vastes régions forestières.

C'est sur une échelle vraiment gigantesque qu'a été entreprise au Nouveau-Brunswick la lutte à ce fléau de la forêt qui menace de détruire la principale source de revenus de cette province. A la suite de l'expérience de l'an dernier, on a décidé de mener la lutte cette année encore sur plus d'un million d'acres soit 9 ou 10 fois la superficie de l'île de Montréal. Pour mieux comprendre l'étendue des forêts arrosées, on pourrait encore dire qu'une superficie de 100 milles de longueur par 20 milles de largeur a dû être couverte par le DDT.

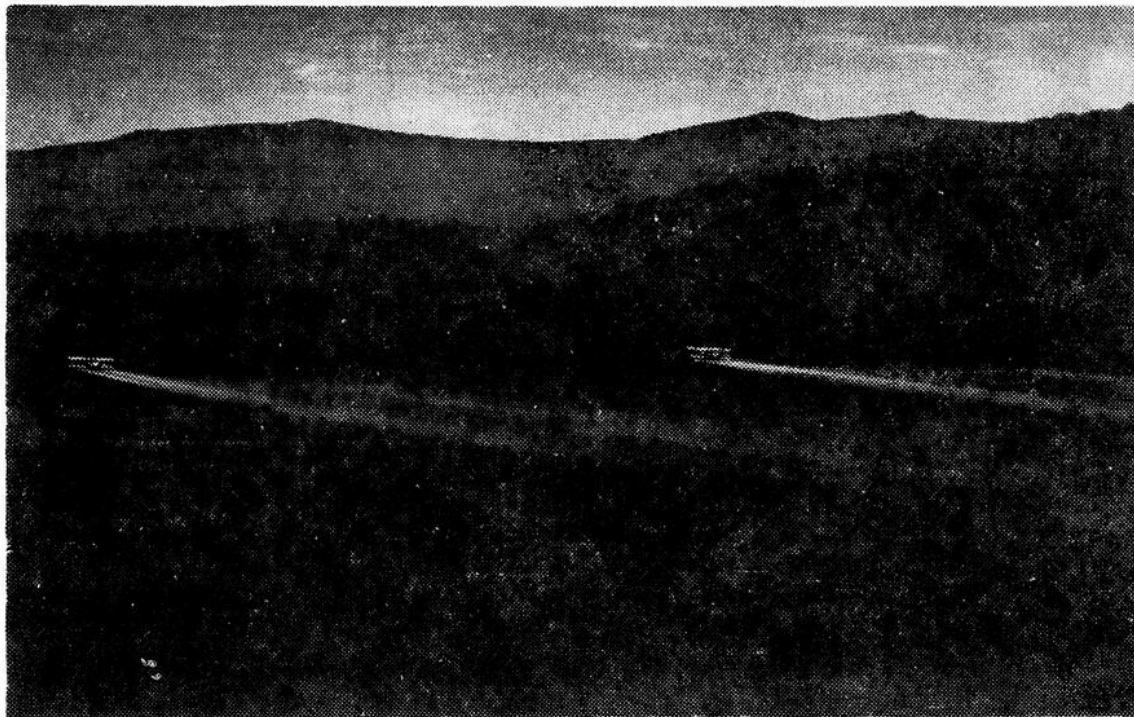
L'opération qu'il nous a été donné de voir au Nouveau-Brunswick offre un spectacle vraiment extraordinaire. Chacun des six aéroports taillés à même la forêt s'éveillent dès que le signal est donné au lever du jour. Dès l'aube, les appareils décollent deux par deux, se rendent au point qui leur a été assigné, vaporisent d'un fin nuage d'insecticide des lisières délimitées et reviennent en toute hâte refaire leur plein et repartir de nouveau. Les arrosages ne se font que le matin et le soir. Le jour ne convient pas à ce procédé.

Dès l'automne dernier, on commençait la construction des cinq aéroports qui devaient s'ajouter à celui qu'on avait établi l'an dernier sous le nom de Budworm City. Au cours de l'hiver, on transporta l'insecticide et les diverses fournitures nécessaires et l'on construisit les installations nécessaires au personnel. Une compagnie du Québec, Wheeler Airlines, de St-Jovite, fut chargée de réunir 77 avions nécessaires, en plus de 7 avions d'observation pour les chefs pilotes établis à chaque aéroport. On en trouva une vingtaine au Canada et les autres aux Etats-Unis, où l'on pratique couramment la vaporisation aérienne des récoltes agricoles: le coton, par exemple. Les chefs pilotes et les pilotes eux-mêmes viennent pour la plupart des Etats-Unis. Ils ont l'expérience de l'entreprise. Nous avons pu constater avec quelle habileté ils manœuvrent leurs avions de petit modèle, à ailes doubles.

Chaque aviateur doit arroser dans son secteur et les résultats de l'arrosage sont contrôlés au pied carré. Les accidents géographiques étudiés au moyen de photos aériennes délimitent le champ d'action de chaque pilote. Les six aéroports dirigent leurs opérations dans un rayon d'environ 20 milles.

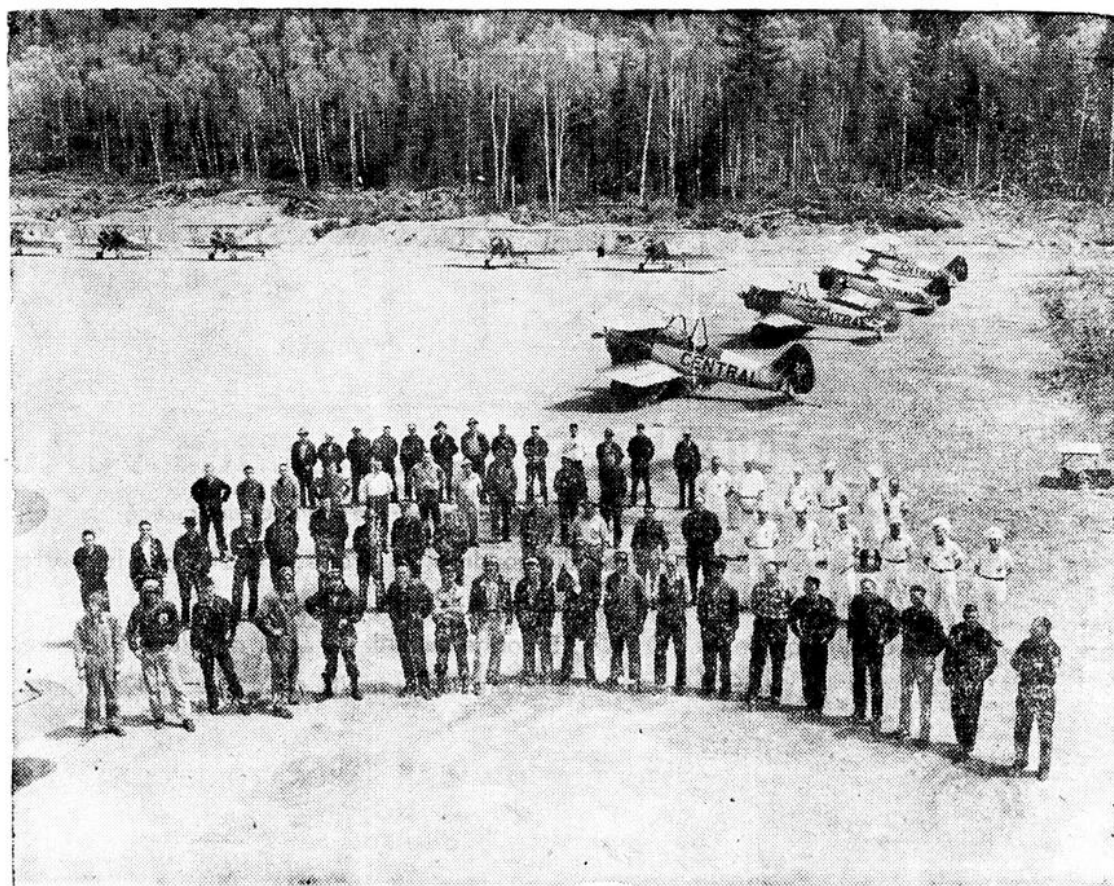
Une équipe d'entomologistes (Suite à la page 10)

DEUX BIPLANS ARROSENT LES FORETS AU DDT



L'homme de science vient de découvrir le moyen qui semble le plus efficace pour lutter contre la tordeuse de l'épinette. On voit ci-dessus deux avions biplane survolant les forêts du nord du Nouveau-Brunswick et les arrosant d'insecticide pour enrayer le fléau de la tordeuse d'épinette. Pareille opération devrait se répéter l'an prochain dans nos régions pour enrayer l'épidémie de la tordeuse qui sévit dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

LES PILOTES QUI FONT L'ARROSAGE DES FORETS AU DDT



77 pilotes ont été recrutés pour faire l'arrosage des forêts du nord du Nouveau-Brunswick dans une lutte sans précédent contre la tordeuse d'épinette. On voit ci-dessus les pilotes et les équipes chargés de l'entretien des avions au petit aéroport de Nictau, l'un des six aéroports aménagés dans les forêts de la province voisine. Au second plan on aperçoit quelques-uns des 77 avions biplanes qui sont utilisés pour arroser d'insecticides les forêts ravagées par l'épidémie. Le gouvernement fédéral, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les compagnies forestières ont réuni leurs forces pour enrayer le fléau. On estime que pareille entreprise devrait être mise sur pied dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie pour enrayer une épidémie de même nature que celle de la province voisine.

PRICE

Décès.— Le 11 juin est décédé, à l'âge de 69 ans et 11 mois, M. Antoine Pinault, époux de Marie Bélanger. Le service fut chanté le 13 en l'église de Price.

Ex-contremaître de la Cie Price Brothers, il fut à leur service durant une cinquantaine d'années, à Rimouski, Lac-au-Saumon et à Price.

Père d'une nombreuse famille, homme exemplaire, il fut le citoyen courageux et dévoué. Il a supporté avec résignation la longue maladie qui le retenait chez-lui depuis cinq ans. Partageant de tout coeur la vive douleur que sa mort cause aux siens, nous déposons le tribut de nos regrets et d'une fervente prière.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine René Roy, de l'Archevê-

ché de Rimouski, le service fut chanté par M. l'abbé Camille Michaud, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Langlois, vicaire à Price, et de M. l'abbé Bélanger, vicaire à St-Gabriel.

Au choeur, assistaient M. le chanoine René Roy et M. l'abbé Ls-Philippe Roy. M. J.-Baptiste Fortin portait la croix. MM. Norbert Dugas, Joseph, Bernier, Nap. Lagacé, Alphonse Dubé, Philippe Bérubé et Théodore Roy, portaient le corps. Le deuil était conduit par ses fils, MM. Georges, Armand, Gérard, Philippe et Lorenzo. Ses filles, Mmes Roland Carroll (Anne-Marie), de Price, J.-Bte Soucy (Lucienne), de Québec, Paul-E. Caron (Bernadette), de Price, Claude Ross (Georgette), de l'Assomption, Viateur Rioux (Oliva), de Padoue, Fernando Langlois (Florence), de Price, Fernand Gagné (Germaine), de Rimouski. Ses gendres, MM. Roland Carroll, Paul-E. Caron, Claude Ross, Fernando Langlois, Fernand Gagné. Ses belles-filles: Mmes Georges Pinault, Armand, Gérard, Philippe et Jacques. Son frère, M. Jules Pinault, de Matane. Ses belles-soeurs, Mmes Jules Pinault, de Matane, J.-Bte Bélanger, de Drummondville, Alphonse Bélanger, de Price. Ses beaux-frères: MM. Charles Bélanger, de Nazareth, et Alphonse Bélanger, de Price; ses petits-enfants, Lucien, Ls-Marie et Yolande Pinault, de Matane, Maurice et Régis Pinault, de Price, Rolande, Laurent, Marielle et Monique Carroll, de Price, Jean, Claude, Alain, Gabriel, Odette et Charlotte Soucy, de Québec, Claire, Louise et Pierre Caron, de Price, Arlette, Richard et Elizabeth Langlois, de Price, et Lise Pinault, de Price. Ses neveux et nièces, M. et Mme Adrien Lambert, de

St-Cléophas

— M. et Mme Albert Harel et leur fille Denise, de Baie-Comeau, ont visité leurs parents de la paroisse.

— M. Lucien Côté et son fils Gonzague, de Hauterive, étaient en visite chez des parents, récemment.

— Mme Roger Roy, de Rimouski, était de passage à St-Cléophas, dernièrement.

— Mmes Mariette et Réjeanne Miousse ont visité leurs grands-parents de St-Omer, Bon.

— Prompt rétablissement à Mme Ferdinand Fournier, actuellement hospitalisée à Rimouski.

Trois-Rivières, M. et Mme Antonio Hins, Rosario Gagné, Martial Pinault, Roméo Fournier, de Nazareth, Paul, Marcel et Noëlla Pinault, de Matane, M. et Mme Gérard Bélanger, Philippe et Pierrette Bélanger, de Price.

Dans l'église, on remarquait un grand nombre d'amis dont on ne peut citer tous les noms. En plus des parents nommés, M. Pinault laisse un fils, Jacques, lieutenant dans l'armée canadienne à Calgary, Alberta; une belle-soeur, Mme Charles Bélanger, de Nazareth, et un grand nombre de petits-enfants, neveux et nièces.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Mariage.— En l'église de Price a été béni le mariage de Mlle Esther Fortin avec M. Bernard Langlois. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Va et vient.— M. et Mme Marius Fortin, de Sorel, sont de passage dans leur famille à l'occasion du mariage Fortin-Langlois.

— Mlle Colette Plaisance, de Québec, est de passage chez des amis.

GRADUATION

élève au cours commercial bilingue des Soeurs de la Présentation de Marie de Drummondville, a terminé l'année scolaire par de beaux succès. Mlle Claudette Landry, fille de M. et Mme L.-O. Landry, de Bic,

BON sur tous rapports

JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE DÉLICIEUSE

MÊME LA SOIF DEVIENT UN PLAISIR.

K.122F

Synthonisez

CHNC

DIMANCHE 19 JUILLET

6h10 p.m.

(heure avancée)

afin d'entendre

Guy DORION

Avocat

Candidat Conservateur aux

Illes de la Madeleine

MARDI 21 JUILLET

6h55

(heure avancée)

le discours de

Yves BERNIER

avocat

JEUDI SOIR 23 JUILLET

6h55

(heure avancée)

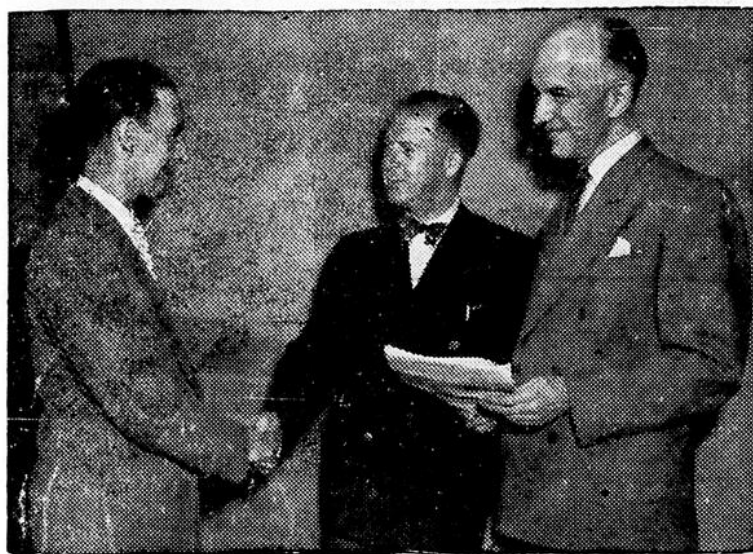
Jacques FLYNN

Avocat

dans une intéressante

causerie

LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR



A l'occasion de la signature d'un nouveau contrat collectif qui fera époque dans l'industrie, M. John H. Molson, vice-président de Molson's Brewery Limited, accueille M. J.-G. Lamoureux (à gauche), président de l'Association des employés de la brasserie Molson, et M. Georges Lord (à droite), secrétaire-trésorier et agent d'affaires de l'Association.

BUREAUX DEMENAGES

La Compagnie Quebec North Shore Paper

annonce que ses bureaux de Matane sont maintenant déménagés à

105½ rue D'Amours, Tél: 296

(En face du Théâtre National)

LE CALENDRIER DE chez nous JUILLET 1953

PRÉSENTÉ PAR **Molson's**

<p>12</p> <p>1873-ON POSE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'HÔTEL DES POSTES DE MONTRÉAL</p>	<p>13</p> <p>CE SOIR</p> <p>1852-LE 'THÉÂTRE ROYAL' OUVRE SES PORTES A MONTRÉAL</p>	<p>14</p> <p>1931-ON OFFRE \$50 POUR TOUT MARSOUIN CAPTURÉ OU TUÉ SUR LA CÔTE DE LA GASPÉSIE</p>	<p>15</p> <p>1917-DANS LE COMITÉ DE LAVAL ON FÊTE L'ABOLITION DU PÉAGE SUR LE SEUL PONT QUI L'IMPOSAIT ENCORE</p>
<p>16</p> <p>1930-LEFTY CLASSET LANCE ET GAGNE DEUX PARTIES 6-0 ET 2-1, CONTRE LE READING</p>	<p>17</p> <p>1821-ON COMMENCE LE CREUSAGE DU CANAL DE LACHINE</p>	<p>18</p> <p>1927-HENRI LEPAGE GAGNE UNE COURSE À BICYCLETTE DE 50 MILES</p>	<p>Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.</p>

ROY & BELZILE, Enr.
65 Evêché Tél. 3772 Rimouski
SPECIALITE EN POSAGE DE

TERRAZO

Tuiles caoutchouc,
Tuiles céramiques,
Prélarts, etc.

DEUX IMPORTANTS CONGRES

Fructueux congrès de la Fédération diocésaine des Commissions scolaires

Assises tenues à Rimouski—deux importantes résolutions—Allocution de Mgr Eudore Desbiens, grand vicaire et du président général de la Fédération provinciale des Commissions Scolaires—Elections.

La Fédération diocésaine des Commissions Scolaires du diocèse de Rimouski, réunie en congrès au Séminaire de Rimouski, dimanche dernier, a passé deux importantes résolutions: la première, pour demander au gouvernement de la province d'instituer un prêt scolaire sur la construction, dont pourraient bénéficier les Commissions scolaires et cela selon une formule qui se rapprocherait de celle du prêt agricole actuel; la seconde résolution demande au gouvernement de la province de généraliser la taxe de vente de 1% au bénéfice des corporations scolaires.

Une belle délégation de commissaires d'écoles assistaient au congrès annuel de la Fédération diocésaine de Rimouski, dimanche dernier. Le congrès s'est déroulé sous la présidence d'honneur de Mgr Eudore Desbiens, grand vicaire de l'archidiocèse de Rimouski, alors que deux visiteurs de marque rencontraient les congressistes: M. Guillaume Tremblay, d'Arvida, président de la Fédération provinciale des Commissions scolaires, et M. Fournier, secrétaire du même organisme.

Elections

Les officiers qui auront à diriger notre fédération diocésaine au cours de la prochaine année sont: MM. Ls-Philippe Laliberté, de Rimouski; le notaire Boucher, de Trois-Pistoles; Isidore Gagné, de St-Valérien; Louis Litalien, de St-Gabriel; Philippe Proulx, de Ste-Luce; Alfred Lepage, de Ste-Blandine; Oscar Bernier, de Sayabec; Samuel Gagnon, de Bic, et Philias Gallant, de St-Alexis. Ces officiers devront prochainement déterminer les fonctions du conseil.

Allocution de Mgr Eudore Desbiens
Délégué de Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, Mgr J.-Eudore Desbiens, grand vicaire, a félicité les commissaires d'écoles de leur travail. L'autorité que vous détenez, dit Mgr Desbiens, vous vient de Dieu; le mandat que vous recevez de vos coparoiens de vous occuper de l'instruction des enfants vous fait en quelque sorte les représentants des parents devant la tâche de l'éducation. La base de toute éducation repose sur la famille, mais vous détenez, par délégation, une haute responsabilité, car l'école est la continuation de la famille.

Une commission scolaire doit s'efforcer d'être un soutien, un protecteur pour le personnel enseignant, dit Mgr le Grand Vicaire; par ailleurs, une unité extraordinaire doit régner entre la commission scolaire et les familles des enfants.

Le représentant de Mgr l'Archevêque insiste ensuite sur la nécessité d'un choix judicieux des commissaires d'écoles. Ils doivent être des hommes supérieurs, dévoués au bien commun et qui ne font pas le jeu d'un petit groupe. A ceux qui remplissent la belle mission de commissaire, Mgr Desbiens conseille l'étude pour une plus grande compétence. Il est toujours possible de tendre vers une amélioration de notre système scolaire, c'est ainsi que nous préparerons des hommes qui assureront notre relève.

Enfin, Mgr le Grand Vicaire dit que l'institutrice doit sans doute gagner sa vie; mais que son travail est d'une portée bien supérieure à celle du salaire. Pourrait-on jamais, dit Mgr Desbiens, payer nos mères pour l'éducation qu'elles nous ont donnée.

Le président général

M. Guillaume Tremblay, d'Arvida, président de la Fédération provinciale des Commissions scolaires, a ensuite entretenu les congressistes. Il fait d'abord saisir les développements importants survenus au cours de la dernière décennie dans le monde de

l'enseignement. Nous comprenons toute l'importance d'une fédération comme la nôtre, dit-il, quand nous considérons quel attachement nous avons pour notre autonomie scolaire. Les Canadiens français ont toujours tenu à conserver leur liberté de choisir eux-mêmes leurs représentants au sein du système d'enseignement.

Abordant le problème financier des Corporations scolaires, M. Tremblay déclare que la taxe foncière qui pouvait répondre aux besoins autrefois, ne répond plus aux exigences modernes; même si les octrois du gouvernement augmentent, ils ne sont pas encore suffisants pour permettre aux Commissions scolaires de boucler leur budget. Les quelque 800 Commissions scolaires de la province de Québec réunies forment l'un des plus gros employeurs. Toutefois, les Commissions scolaires n'ont pas encore trouvé la possibilité de donner au personnel enseignant un salaire comparable à celui payé par le commerce ou l'industrie. Il ne faut pas nous surprendre alors de voir nos jeunes filles délaisser l'enseignement, de voir diminuer le nombre des élèves dans les écoles normales. M. Tremblay fait savoir que la fédération qu'il dirige est à préparer un important mémoire qui sera présenté devant la Commission Tremblay à propos des difficultés financières des commissions scolaires.

Toutefois, M. Tremblay se dit d'avis que rien ne devrait être négligé pour assurer un traitement raisonnable au personnel enseignant de l'école primaire, parce que l'éducation ne représente jamais une dépense d'argent mais un placement. Nos enfants seront demain un actif, un progrès.

Le secrétaire de la fédération

Les délégués au congrès ont ensuite eu l'avantage d'entendre le secrétaire de la fédération provinciale des Commissions scolaires, M. Fournier; celui-ci a insisté sur l'importance de l'instruction dans notre province pour préparer des spécialistes qui prendront les postes de commandement dans tous les domaines de l'activité.

Notre association patronale doit vivre parallèlement à l'organisation professionnelle du personnel enseignant, dit M. Fournier. Nous avions souhaité, depuis longtemps, le groupement des institutrices et des professeurs; aujourd'hui, nous souhaitons que des relations patronales-ouvrières harmonieuses s'établissent entre nos deux organismes pour que nous en arrivions à nous mieux comprendre.

M. l'aumônier de la fédération diocésaine

M. l'abbé Louis-Philippe St-Onge, aumônier de la fédération diocésaine des commissions scolaires, s'est aussi adressé aux congressistes. Il a déclaré que nous ne devons pas nous surprendre des problèmes nombreux qui assègent nos commissions scolaires. Toutefois, notre région comporte ses particularités avec ses familles nombreuses et ses contribuables moins nombreux. M. l'aumônier invite les commissaires à toujours défendre notre système d'éducation qui laisse les parents responsables de l'école.

M. Henri-E. Lavoie

M. l'inspecteur d'écoles Henri-E. Lavoie avait été invité à rencontrer les congressistes. Il leur a adressé la parole. Commissaires d'écoles, dit-il aux délégués, votre nomination vous a institués en quelque sorte pères adoptifs de tous les enfants de votre paroisse. Avez-vous déjà pensé que tout notre système d'éducation tournait autour de l'enfant; ce sont ses besoins qui nous font tous agir, nous qui sommes intéressés à ce problème à partir du Département de l'Instruction publique en passant par le Conseil de l'Instruction publique,

PRES DE 700 MEMBRES AU CONGRES DES CERCLES DE FERMIERES DU BAS DU FLEUVE, A TROIS-PISTOLES

Groupant les comtés de Rimouski, Rivière-du-Loup, Matane et Matapédia, la Fédération des Cercles de Fermiers du Bas St-Laurent a tenu à Trois-Pistoles, le mercredi 15 juillet, son congrès général annuel. Prés de 700 membres représentant les 52 cercles de la Fédération ont assisté à ces assises. Quarante-trois cercles ont participé à l'exposition inter-cercles et les paroisses de St-Luc de Matane et de Trois-Pistoles ont obtenu respectivement les première et deuxième places à ce concours.

Ces assises se sont ouvertes en l'église de Trois-Pistoles par un service célébré, au septième jour, par M. l'abbé Ls-David Rioux, curé de Trois-Pistoles, pour le repos de l'âme de

Mlle Anne-Marie Vaillancourt, présidente provinciale des Cercles de Fermiers, décédée la semaine dernière dans des circonstances tragiques. La cérémonie a eu lieu à 9h30 a.m., dans l'église entièrement ornée de ses tentures de deuil.

Ces assises étaient sous la présidence conjointe de Mme F.-X. Michaud, de Val-Brillant, présidente régionale, et de Mme Alfred Bélanger, présidente locale de Trois-Pistoles. Mlle Liliane Lebel, de Québec, remplaçait feu Mlle Anne-Marie Vaillancourt. On remarquait, parmi l'assistance, M. l'abbé Ls-David Rioux, curé, M. Arthur Rioux, agronome officiel du comté de Rimouski, M. Emile Gauthier, chef du Département

de l'Economie domestique au ministère provincial de l'Agriculture, et autres.

Elections.—Mme F.-X. Michaud a été maintenue dans ses fonctions de présidente pour un nouveau mandat durant que Mme Yvonne-A. Prieur, de Cacouna, succède à Mme Alfred Bélanger, de Trois-Pistoles, vice-présidente démissionnaire. La secrétaire de la Fédération, Mme J.-A. Maril, de Rimouski, est réélue à la charge qu'elle exerce depuis onze années.

Les conseillères réélues sont Mlle Jeanne Pelletier, pour le comté de Rivière-du-Loup, Mme Anaclet Gagnon, de Luceville, pour le comté de Rimouski, Mme Arthur Dufour, de St-Noël, pour le comté de Matapédia, et Mme Raoul Lévesque, de Matane, élue, pour le comté de Matane, afin de remplacer Mme François Tardif, des Méchins, conseillère démissionnaire du comté de Matane.

Débat oratoire.—La séance de l'après-midi fut marquée par un débat oratoire auquel participaient M. Jean Chabot, rhétoricien, de Val-Brillant, qui a traité le sujet: "Ce que je voudrais que ma femme soit", et Mlle Suzanne Brulé, qui a fait la contre-partie du même thème "Ce que je voudrais que soit mon mari". M. l'agronome Arthur Rioux a donné son appréciation sur le travail remarquable préparé par les deux jeunes orateurs.

Une conférence sur l'industrie laitière a été donnée par M. Lionel D'Amours, de Trois-Pistoles. Suivit une parade de modes présentée par l'Atelier Jacinthe, de Trois-Pistoles, dont la directrice est Mme L. Lemieux. On sait que l'atelier Jacinthe a été fondé par les Messagères de Notre-Dame. Les ouvrières avaient congé, cette même après-midi, afin de servir de mannequins pour la présentation des modèles allant à merveille la modestie et la dignité à l'élégance.

M. Emile Gauthier s'est adressé ensuite à l'assistance qu'il a vivement félicitée, de même que les âmes dirigeantes de cette journée d'étude. Mme F.-X. Michaud, présidente de la Fédération, a fait un émouvant éloge de Mlle Anne-Marie Vaillancourt qui a consacré plusieurs années de sa vie à se dévouer pour les cercles des Fermiers et que la mort a inopinément ravie à l'affection de toutes.

Les conclusions de la journée ont été tirées par M. Adrien Martin, de l'Ile-Verte, agronome du comté de Rivière-du-Loup.

Voulez-vous vous renseigner sur les mines du Nouveau-Québec?

Le nord de Québec et ses énormes gisements de minerai de fer, si souvent mentionnés dans les journaux ces derniers temps, constituent le sujet d'une brochure publiée sous l'autorisation du ministre des Mines, l'honorable C. D. French. Il s'agit du rapport géologique No 56 qui porte le titre approprié: "Le Nord de Québec, un nouveau domaine minier". Cette publication intéressante a été préparée pour le Service de la Carte Géologique du ministère des Mines de Québec par J.-E. Gilbert, géologue.

Ce livre répond à une foule de demandes de renseignements sur cette région qui suscite un intérêt très con-

sidérable de par le monde entier. C'est une compilation des connaissances acquises pendant plusieurs années par bon nombre d'explorateurs sur ce vaste territoire de plus de 300,000 milles carrés. Sous le nom de Nouveau-Québec, ou Ungava, cette région comprend les bassins des rivières se déversant dans la baie d'Ungava, la baie d'Hudson et la partie de la baie James au nord de la rivière Eastmain.

L'auteur décrit dans un style concis et de lecture facile les caractères géographiques et climatiques, les formations de roches et les gisements de minerai connus dans cette région qui tout récemment encore ne comptait que quelques Indiens, Esquimaux et trappeurs. Une bonne partie de la documentation a été puisée dans plus de 50 principaux articles, rapports et volumes qui, au cours des années, ont été écrits sur la région ou certaines de ses parties.

Ce rapport est agrémenté de 56 photographies montrant des paysages en différentes parties de la région étudiée, des cours d'eau remarquables par leur pouvoir hydraulique potentiel, des postes de traite, etc. Une carte des terrains miniers du Nouveau-Québec et une autre montrant les caractères géologiques du territoire accompagnent le volume.

On peut obtenir des copies de ce rapport en s'adressant au ministère des Mines, Edifices du Gouvernement, Québec, ou à l'un des bureaux situés en différents endroits de la Province.

Amqui

Accident.—Le "grader" de la voirie est entré en collision, la semaine dernière, avec un camion, à l'angle des rues d'Auteuil et de l'Aréna. Un poteau fut arraché et cassé. Les employés de la Cie de Pouvoir et du Téléphone furent appelés immédiatement sur les lieux. De nombreux fils étaient cassés ou suspendus, ce qui privait une partie du village des services des réseaux. C'est alors qu'une gaffe servant à remonter un poteau se brisa et blessa, en tombant, M. Joseph Deschênes, inspecteur du téléphone à Amqui. Celui-ci dut se rendre chez le Dr P.-E. Roy pour y recevoir un pansement.

M. Lapalme à Amqui.—Jeudi, le 2 juillet, le village d'Amqui recevait la visite de M. Geo.-Emile Lapalme, chef du parti libéral dans la province. Ce dernier venait parler en faveur de la candidature de M. Henri Deblois.

L'assemblée eut lieu à l'aréna. Le lendemain après-midi, il y eut forum à la salle du bureau d'enregistrement. Un souper fut servi à l'hôtel Gagnon. Mme Lapalme accompagnait son mari.

M. Pouliot à Amqui.—Lors d'une assemblée à l'aréna, dimanche soir, le Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, adressa la parole en faveur de M. Clovis Gagnon, candidat ministériel dans Matapédia. M. le Lr Lefèvre, député de Charlevoix, accompagnait le Dr Pouliot.

les commissions scolaires, le personnel enseignant et les inspecteurs d'écoles.

M. Lavoie exprime l'avis que notre système scolaire de la province de Québec est le plus beauxystème au monde.

M. J.-Alphonse Ross, président de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine, agissait comme maître de cérémonie.

● Le Canada occupe la troisième place parmi les nations marchandes du monde.



Le nouveau Brûleur à l'huile F-M du type convertible est l'appareil le plus silencieux sur le marché. Il est aussi remarquable pour son coût d'opération très modique. Il doit ces deux avantages importants à certaines caractéristiques exclusives qui en font un brûleur remarquablement équilibré. Le Brûleur à l'huile F-M est fabriqué par une compagnie dont l'expérience remonte à 120 ans. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner complètement.

ANSELME COTE & FILS

81 Avenue de la Cathédrale.
RIMOUSKI.

Téléphone : 2244

Franche attitude des commissaires d'écoles

Nous avons assisté dimanche dernier au congrès annuel de la Fédération diocésaine des Commissaires d'écoles de Rimouski et nous pouvons dire à l'honneur de nos commissaires qu'ils abordent les nombreux problèmes auxquels ils ont à faire face avec une franchise admirable.

Il convient, à la suite de Mgr le grand vicaire du diocèse Mgr Eudore Desbiens de rappeler brièvement la haute mission des commissaires d'écoles. Leur autorité leur vient de Dieu même; choisis par leurs coparoiens, ils sont en quelque sorte les délégués des parents pour ce qui concerne l'instruction et l'éducation des enfants; ils sont, comme disait un invité au congrès, les pères adoptifs de tous les enfants de leur paroisse. On conçoit alors combien l'on doit éloigner de leur choix tout esprit de partisanerie ou de mesquinerie et s'attacher à déléguer à cette haute mission des citoyens compétents et dévoués au bien commun. Ces propos sont d'autant plus d'actualité que nous venons de sortir de la période des élections de nouveaux commissaires. Nous savons que les nouveaux élus se donneront de tout coeur à leur nouvelle fonction.

Nous avons au Québec peut-être le meilleur système scolaire au monde. Ce système est basé sur le principe d'autorité et d'autonomie locale, et il fait converger tous les efforts vers le bien de l'enfant. Si nous avons raisons d'être jaloux de ce système, il faut tout mettre en oeuvre pour le conserver.

Le plus grave problème qui s'agite présentement au sein des Commissions scolaires, c'est certainement celui de la finance et du traitement du personnel enseignant. Les temps sont révolus ou les revenus de la taxe foncière suffisaient aux besoins des Corporations scolaires. Acculés à des difficultés financières par suite du coût plus élevé de l'entretien des écoles et des frais généraux de l'enseignement primaire, nos commissions scolaires se voient souvent obligées d'avoir recours aux octrois du gouvernement de la province de Québec. Nous nous souvenons que, voilà quelques années, le gouvernement devait payer les dettes de nos commissions scolaires. Ce n'est certainement pas là la meilleure garantie d'autonomie que puissent rechercher les commissaires.

Le congrès de Rimouski a étudié diverses mesures qui permettraient aux commissions scolaires de respirer plus à l'aise dans leur budget: institution d'un prêt scolaire ressemblant au prêt agricole actuel; augmentation des octrois pour le traitement du personnel enseignant, généralisation de la taxe de vente de 1 p.c. pour fins scolaires, etc. Autant de mesures qui ne s'appliqueront sans doute pas du jour au lendemain, mais qui, étudiées à leur mérite, spécialement par la commission d'enquête Tremblay, sont susceptibles d'améliorer le sort des responsables de l'enseignement primaire.

Parce que les Commissions scolaires sont aussi des employeurs, elles ont des relations très étroites avec le personnel enseignant de l'école primaire. A ce propos, nous sommes heureux de constater que commissions scolaires et syndicats d'institutrices et de professeurs sont animés des meilleures dispositions concernant les relations patronales ouvrières. Les deux organismes ont manifesté le désir, à leur congrès respectifs, d'intensifier ces bonnes relations.

Parce que les commissaires l'ont avoué avec grande franchise, nous avons la conviction que c'est parce qu'ils n'ont pas les ressources financières suffisantes, dans la majorité des cas, qu'ils n'accordent pas un meilleur salaire aux institutrices et professeurs. Il va s'en dire que cela ne règle pas le problème. Il reste grave. Nous savons qu'à cause de cela, la profession d'institutrice est délaissée, l'École Normale moins remplie. Nos jeunes filles, en particulier, aiment mieux aller travailler dans les bureaux et les maisons d'affaires où elles touchent un meilleur salaire. Il s'impose donc de toute nécessité qu'on améliore rapidement la situation financière des commissions scolaires afin qu'elles aient la possibilité de donner un meilleur traitement au personnel enseignant, et qu'elles sauvent par le fait même une profession délaissée. C'est peut-être pour les mêmes raisons que nous manquons de maîtres pour les écoles de garçons. A ce propos soulignons toutefois qu'il s'impose qu'une École Normale pour hommes soit établie à Rimouski. Nous pourrions alors former sur place les professeurs dont nous avons besoin.

La petite école traditionnelle est encore celle qui rend les plus grands services chez nous, nous le savons. Cette petite école elle est entre les mains des commissaires. Souhaitons qu'ils accomplissent toujours leur fonction avec compétence et dévouement afin que cette école demeure la base de tout notre enseignement et que, propre et attrayante, elle garde les enfants le plus longtemps possible, qu'elle leur donne même le goût des études supérieures.

Jean-Paul LEGARE

AVIS

Les électeurs du comté de Matane sont priés de prendre note que le bureau de l'honorable Gagnon, occupé par son secrétaire particulier, M. Lucien Emond, sera fermé le samedi pendant les mois de juillet et août.



Mlle Colette Burton, de Sainte-Luce, vient d'obtenir au Pensionnat des Saints-Anges, dirigé par les SS. de Ste-Anne de St-Jérôme, son diplôme commercial bilingue avec grande distinction. Elle s'est spécialisée en sténographie et en dactylographie bilingue. Elle est la fille de M. et Mme Alphonse Burton, de Ste-Luce. Nos félicitations.

CARNET MONDAIN

— Mlle Thérèse Côté, é.g.m., est retournée à Montréal pour y poursuivre ses cours.

— M. et Mme Jacques Côté sont présentement en voyage à Québec et Montréal.

— M. et Mme René Ste-Marie sont de retour d'un voyage aux États-Unis.

— M. et Mme Charles Otis, de Rimouski, étaient en notre ville, récemment.

— Mlle Dely Fortin est présentement en visite à Montréal chez des amis.

— M. et Mme Jean Dufresne et leur fille Paulette sont présentement en visite chez des parents à Rivière-aux-Renards.

— M. René Henley, de Ste-Anne-des-Monts, était récemment en notre ville.

— M. Léonard Bilodeau, de Québec, rendait visite à son frère, M. Roland Bilodeau.

— Mmes George Drew et Ross Drouin, de Québec, étaient dans la région récemment.

— M. Lucien Emond, secrétaire de l'hon. Onésime Gagnon, est de retour d'un voyage à Forestville et Bersimis pour y visiter les plants de l'Hydro-Québec, afin d'y rencontrer les autorités et favoriser davantage le comté au point de vue embauchage du personnel.

— M. J.-H. Roy, de Matane, ainsi que sa fille Diane et son fils Robert visitaient, ces jours derniers, leurs parents et amis de Bathurst, N.B.

Propos sur le lait

Un instant s'il vous plaît, j'ai un mot à vous dire. Il y va de votre santé. Ne lésinez pas sur le lait.

Le lait n'est pas un luxe. Le saviez-vous? Le Canadien travaille moins de temps aujourd'hui qu'en 1939 pour acheter une pinte de lait. Les chiffres ne mentent pas. En 1939, l'ouvrier industriel moyen gagnait près de 0.43 l'heure, de quoi acheter un peu plus de 3 1/2 pintes de lait.

Aujourd'hui, le même ouvrier gagne jusqu'à \$1.25 de l'heure, plus que le prix de six pintes de lait. Vos moyens vous permettent d'être juste envers votre famille. Rappelez-vous: le lait reste en dernière place quant au prix; le lait reste en première place comme aliment.

Ne vous méprenez pas sur la hausse des prix des aliments. Le bœuf a monté de 438 pour cent; le café, de 195 pour cent; les oeufs, de 135 pour cent; le pain, de 82 pour cent; le lait a monté de 78 pour cent. (Chiffres comparatifs 1939-1951 du Conseil National de l'Industrie laitière). Lésiner sur le lait est fausse économie. Voici pourquoi.

Vérifiez ces raisons. Santé.— Le lait est le plus sain des aliments, il renferme plus de matières essentielles que tout autre. Prix.— Le lait est de tous les aliments essentiels celui dont le prix a le moins monté, vous en avez ici la preuve. Valeur.— Le lait vous offre tous les aliments nécessaires à une bonne alimentation, sans grever votre budget.

Laurette Lapoint, Ed. Hyg., Unité Sanitaire de Matane.



CE QU'IL EN PENSE...

Sa Sainteté Pie XII entretient une paternelle affection entre les oeuvres qui préparent la femme à la vie du foyer.

"Une éducation adaptée au sexe de la jeune fille et, souvent aussi de la jeune femme devient donc une condition nécessaire de sa préparation et de sa formation à une vie digne d'elle. L'idéal serait évidemment que cette éducation commençât dès l'enfance, dans l'intimité du foyer catholique et sous la direction de la mère elle-même. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas; ce n'est pas toujours possible.

"Combien dignes de louanges et d'encouragements sont ces maisons d'Enseignement ménager! Elles constituent l'un des moyens par lesquels votre instinct maternel et votre zèle auront le plus d'influence et le plus d'extension, un des moyens les plus précieux aussi parce que le bien que vous y faites se propage à l'infini, en préparant vos propres élèves à le transmettre à leurs futures élèves ou à leurs futurs enfants, à qui elles feront le bien que vous leur aurez fait. Et que dirons-nous de plus de ces innombrables services par lesquels

● En 1950, le Canada a importé pour une valeur de \$328,154 d'instruments de cuivre pour les harmonies.

vous venez en aide aux mères de famille à l'égard de leur formation intellectuelle et religieuse et à l'égard des tristes et difficiles situations par lesquelles elles doivent passer".

(S.S. Pie XII)

Décès de Mme Nap. St-Pierre

Récemment est décédée après une longue maladie Mme Emelia Breton, épouse de M. Napoléon St-Pierre, à l'âge de 56 ans.

La levée du corps fut faite par le chanoine Victor Côté, et la messe fut chantée par M. l'abbé Thibault, assisté de MM. les abbés Chouinard et Hallé, diacre et sous-diacre.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: MM. Ronald, de Matane, et Armand, de Montréal, Mme Maurice Pelletier (Annette), de l'Ontario, Théo Harrison (Dorothee), Matane, Gilles Bernier (Lucette), Matane; Ramona et Fernande, de Matane; ses soeurs: Mmes Arthur Lévesque (Marie-Louise) et Oscar Dugas (Marie); ses frères: Hector, Antoine, Jules et Pierre Breton.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Léon Sirois, Matane.

NOUVELLE!

ACHETEZ
Firestone
LE PNEU
GAGNANT

POUR LES CAMIONNEURS

NOUVEAU
PNEU DE CAMION
TRANSPORT
Firestone

Vous donne jusqu'à
35% plus de
MILLAGE
ANTIDÉRAPANT

ENTREZ LE VOIR!

Vendu à Matane

par

The Canadian
Tire and
Repair Co.

98, rue ST-PIERRE.

Appellez
NOTRE
DÉPARTEMENT DE
SERVICE DE PNEUS

QUAND
VOUS VOULEZ
DE L'ACTION

◀ RÉPARATIONS
◀ VULCANISATION
◀ RECHAPAGES

Nous recommandons les
Firestones

LE PNEU
NUMÉRO
1
du
CANADA

Formation probable de trois brigades ambulancières St-Jean

Accompagné de M. Lucien Deschênes, directeur des Ambulanciers de Rimouski, le lieutenant Lucien Migneault, de Montréal, surintendant provincial des Brigades Ambulancières St-Jean, a visité dernièrement les villes de Mont-Joli, Matane et

Price en vue d'y établir de nouvelles Brigades.

A Mont-Joli, les visiteurs ont rencontré M. Benoît Gaboury, échevin et maire suppléant de la ville et ancien membre de la Brigade Ambulancière St-Jean pour les possibilités de la fondation d'une Brigade. L'ac-

cueil fut très cordial et les visiteurs ont également été reçus par le R.P. Joseph Hébert, curé de Mont-Joli, qui s'est montré très favorable au projet. Le dit projet sera soumis prochainement au conseil municipal pour approbation et assistance.

A Matane, des contacts précieux ont été établis avec M. Léandre Thibault, maire de Matane, et M. Hamel, gérant de la Cie Price Brothers, et M. Alfred Pelletier, gérant local de la Cie de Pouvoir. Ces citoyens de la ville de Matane ont promis

leur entier appui à la réalisation de ce projet.

Pour ce qui est de Price, on connaît déjà les sentiments de M. l'abbé Camille Michaud, ancien curé de la Cathédrale, grâce à la bienveillance duquel la Brigade Ambulancière St-Jean de Rimouski fut organisée, il y a un an et demi. On croit donc à la naissance prochaine d'une telle Brigade, à Price.

En définitive, on croit qu'il sera possible de jeter les bases qui permettront la fondation de ces trois

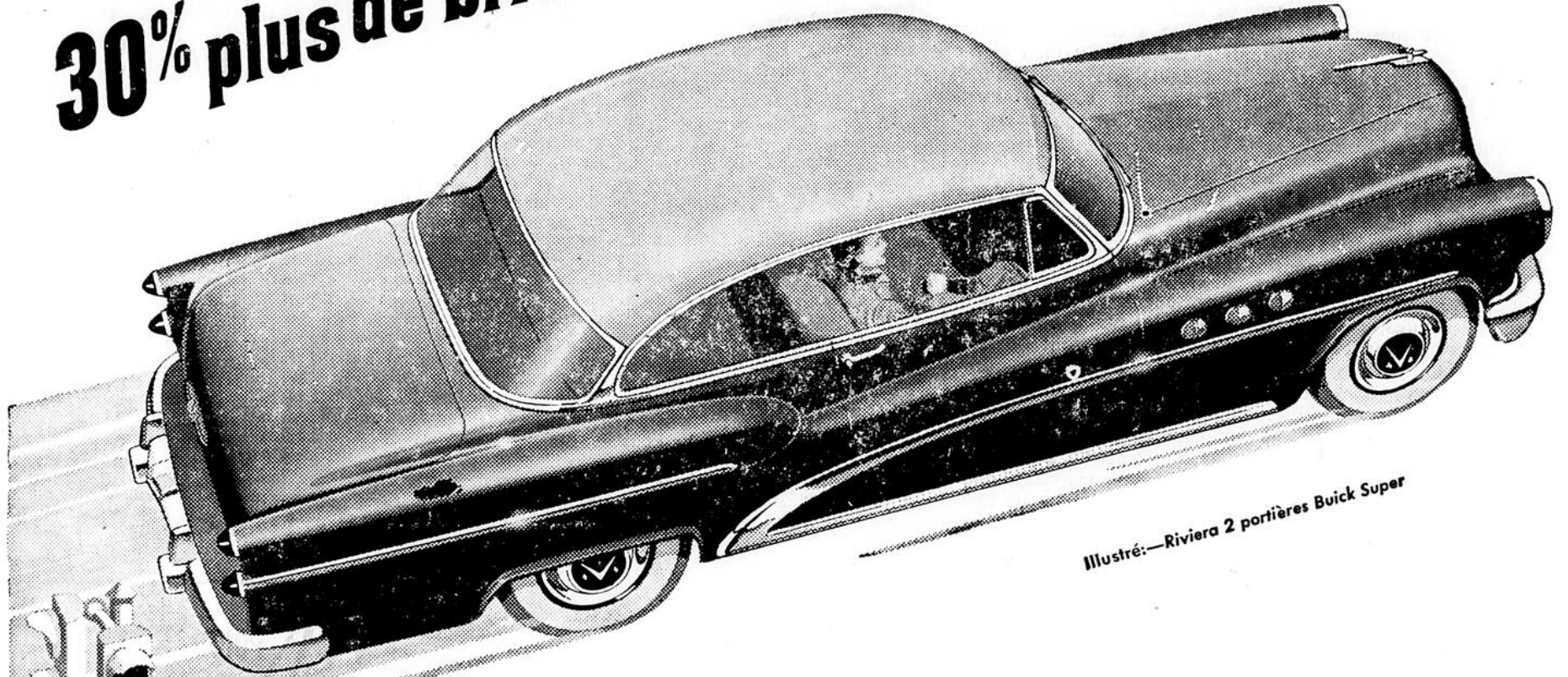
Lac-des-Aigles

Va et vient.— Mme Ovide Hébert, M. et Mme Maurice Hébert et M. et Mme Jules Côté, tous de Val-d'Or, visitaient leurs parents de Lac-des-Aigles.

— M. et Mme Antonio Morin sont actuellement en voyage de noces.

sociétés ambulancières avant la fin de l'année 1953.

30% plus de brio



Illustré:—Riviera 2 portières Buick Super

avec la
nouvelle turbine double
DYNAFLOW

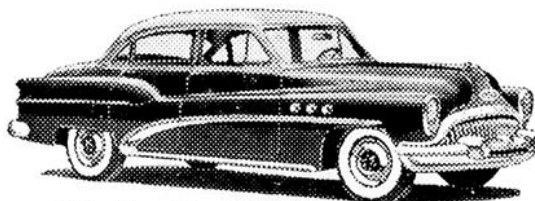
Vous découvrirez ceci:

*Nulle autre auto ne donne un départ arrêté aussi vif, doux et silencieux qu'une Buick 1953 à commande Dynaflo avec deux turbines.**

Avec deux turbines au lieu d'une—et avec des perfectionnements techniques dans toute cette merveilleuse transmission automatique—vous pouvez aller de zéro à 30 m.p.h. en moins de deux soupirs —avec plus de silence et d'efficacité que jamais.

Passé ce point, il y a une nouvelle puissance qui rend toute la gamme de performance plus palpitante.

Vous trouverez dans toute Buick SUPER et ROADMASTER 1953 le moteur V-8 le plus avancé du monde—le premier Fireball V-8. Dans toute Buick CUSTOM 1953 vous trouverez le célèbre moteur



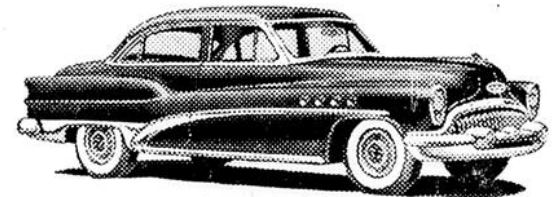
Sedan 4 portières Buick Custom

Fireball 8 F-263, qui a été remanié pour donner le maximum de CV et de compression dans cette série Buick moins coûteuse.

Mais il faut être au volant d'une Buick du cinquantième anniversaire, Dynaflo à deux turbines, pour pouvoir juger de ces splendides départs arrêtés, de ce nouveau degré de silence, de cette efficacité et de cette performance supérieures.

Nous vous invitons à venir essayer une de ces voitures.

*Équipement régulier sur la Roadmaster, facultatif à coût additionnel sur les autres séries.



Sedan 4 portières Buick Roadmaster

LA PLUS BELLE
BUICK
DE 50 ANS D'EXCELLENCE

Une valeur General Motors

QUAND DE MEILLEURES AUTOMOBILES SERONT CONSTRUITES, BUICK LES CONSTRUIRA

VENDEUR PONTIAC — BUICK — CAMIONS G.M.C.

L. THIBAUT & FRÈRES ENR., MATANE

SEANCE GENERALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-JOLI

Une séance générale du conseil a été tenue le 16 juin; étaient présents : M. le maire Dr René-A. Le-

Dr Paul Sarrasin

Chirurgien-orthopédiste

227 St-Jérôme, - Edifice Richard - Tél. 1055

Spécialité : fracture et maladie des os.

Heures de bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 7h. p.m. à 8h. p.m.

Mme A.-S. RIOUX

Représentante

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

86 rue St-Pierre — Téléphone : 17
MATANE

J.-ARTHUR DESJARDINS (Inc.)

Assurances Générales

Edifice de la Gare - - - Téléphone: 971
MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee

Bureau: Edifice de la Gare - Téléphone : 602
Résidence: 31 D'Amours — C. P. 409
MATANE

PAUL-H. SIMARD & CIE

Comptables Agréés

Paul H. Simard, B. Com. L.A., C.A.

Syndic licencié

Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Emilien Martel, M.S.C., C.A.
Camille Godin, M.S.C., C.A.

315, Boul. Charest - Tél : 2-7913
QUEBEC 3-7367

BENOIT FILLION

NETTOYEUR

Satisfaction garantie

Téléphone : 875 - 40 St-Georges
MATANE.

N. PILON

NETTOYEUR-EXPERT

Lingerie pour dames et pour hommes

PROCEDE RETEX PROCESS

Tapis — Rideaux — Autre lingerie de maison

72, rue St-Christophe — MATANE

La Compagnie
d'Assurance-vie
Crown-Life

Antoine Harrison
agent

PONCHEVILLE — Tél. 25-s-11 — MATANE

page et MM. les échevins Robert Chrétien, Ivanhoe Bourgoïn, Jos. Pearson, Richard Boucher et Benoît Gaboury, sous la présidence de S. H. le maire.

L'échevin Robert Chrétien propose, secondé par l'échevin Richard Boucher que des comptes au montant de \$1,274.75 soient payés.

Lettre de M. Emile Paradis demandant un permis pour élargir la galerie de sa propriété au deuxième étage et construire un véranda, ainsi que changer l'escalier du côté sud. Demande accordée.

Permis de construction accordé à Mme Alphéda Beaulieu-Gendron pour une maison de 30 x 38, sur la rue Desrosiers.

Permis de construction accordé à M. Rosario Carrier, maison à logement unique, rue Desrosiers.

Permis de construction accordé à M. J.-Adrien Bégin, maison de 45 x 34'6", garage compris, sur l'avenue Curé Rioux.

Permis pour transporter une maison est accordé à Mme J.-L. Canuel.

L'échevin Robert Chrétien propose, secondé par l'échevin Richard Boucher, que les montants dus pour licence de camionneur soient collectés à date.

Lettre de M. Alfred Langlais demandant l'autorisation d'opérer un taxi dans les limites de la ville. Répondre à M. Langlais que le nombre de taxis permis par le règlement des taxis étant comblé, sa demande est mise en filières pour considération future.

Lettre de M. Hector Therrien, surintendant des ateliers à l'Ecole d'Arts et Métiers à Montréal, informant le conseil municipal que le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse a accepté la soumission de la Ville de Mont-Joli pour l'installation d'une entrée d'eau à l'Ecole des Arts et Métiers de Mont-Joli pour le montant de \$1,200. Il est en conséquence proposé par l'échevin Jos. Pearson, secondé par l'échevin Benoît Gaboury, que les travaux pour une entrée d'eau à l'Ecole des Arts et Métiers de Mont-Joli soient et sont autorisés, au coût de \$1,200.

Lettre de M. Marcel Lebrun, demeurant à Plessisville, faisant application comme chef de police pour la Ville de Mont-Joli. Répondre à M. Lebrun que les cadres de la police étant comblés, sa lettre est mise au dossier pour référence future.

Lettre de Me Noël Dorion, C.R., accusant réception d'une copie d'une offre de règlement faite par Mmes Casgrain & Casgrain, relativement à la cause Adalbert Beaulieu vs La Ville de Mont-Joli.

Lettre de l'hon. Jules-A. Brillant informant le conseil municipal des projets de la Corporation de Téléphone de Québec pour la Ville de Mont-Joli.

Lettre de la Régie Provinciale de l'Electricité relativement à l'achat de terrains et construction d'une nouvelle sous-station pour desservir les réseaux de distribution.

Lu requête signée par 184 contribuables, tous propriétaires, locataires ou occupants du quartier No 3 s'opposant à la fermeture d'un bout de l'avenue Ross, à partir du boulevard Jacques-Cartier.

Conformément à l'avis de motion par un règlement donné à la séance de ce conseil le 10 juin, il est proposé par M. l'échevin Robert Chrétien, secondé par l'échevin Richard Boucher, que le règlement suivant soit fait et adopté par le conseil de cette municipalité, savoir :

REGLEMENT No 1-1953, ayant pour objet la fermeture de l'avenue Ross sur une longueur d'environ cent cinquante pieds.

Il est décrété et statué par règlement de cette municipalité, qu'à cause de la réparation faite au tunnel du chemin de fer, sur le boulevard Jacques-Cartier et de l'élargissement du trottoir du côté ouest, de trois pieds à cinq pieds, l'entrée de l'avenue Ross étant devenue un endroit très dangereux pour la circulation des véhicules automobiles comme pour les piétons, que cette a-

Fernand Morissette

Tél: 1039
ARPEUTEUR GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
LOCAL 215, édifice de la gare
MATANE

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT

Téléphone: 69 — Case postale 100
207 St-Jérôme — MATANE

Dr JACQUES THIBAUT

257 Ave. St-Jérôme, Matane. — Tél. 797

Chirurgien-Dentiste

Heures de Bureau :

9hres à 12hrs. A.M. — 1.30 hrs. à 5 hrs P.M.

Le soir sur appointment

Dr MAURICE PIUZE

Heures de Bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.

124 Ave. St-Jérôme — MATANE

Dr Claude D'Amours

CHIRURGIEN-DENTISTE

3 rue Soucy - Téléphone : 805

MATANE

Heures de Bureau :

Lundi, mercredi, vendredi—9h. a.m. à 10h. p.m.

Mardi, jeudi—9h. a.m. à 5h. p.m.

Samedi—9h. a.m. à midi.

Tél : 398

Rés. 193

Docteur L.-PHILIPPE GAGNON

MEDECIN-CHIRURGIEN

182 Avenue St-Jérôme, - MATANE.

JEAN LABEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé

Chartered Accountant

145 Ave St-Jérôme Téléphone :130

MATANE.

RODRIGUE COTE

NOTAIRE

Heures de Bureau :

9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.

Palais de Justice — MATANE

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD

Pontiac, Buick, Camions G.M.C.

Pièces de rechange G.M.C.

Lauréats du concours du Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne

Lauréats du grand concours organisé dans les collèges et les écoles supérieures de la province de Québec par le Comité des Fondateurs de l'Eglise



Mlle Clarisse Valois a gagné le premier prix de la section écoles normales, 1ère et 2e années. C'est une élève de l'Ecole Normale de Mérici, de Québec. Mlle Valois est la fille de M. et Mme Valois, de Causapscal, Qué.

se canadienne. Tous ont participé au grand voyage des lauréats au Sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens au Fort Ste-Marie, Ont.



Mlle Paulette Gaudreault a gagné le premier prix de la section écoles normales, 3e et 4e années. C'est une élève de l'Ecole Normale des Ursulines de Roberval, Qué. Mlle Gaudreault est la fille de M. et Mme François Gaudreault, de St-Eugène d'Argentenay, Qué.



M. Réginald Langelier a gagné le premier prix de la section collèges classiques, Rhétorique-Belles-Lettres. C'est un élève du Séminaire du Sacré-Coeur, de St-Victor-Station, Qué. M. Langelier est le fils de M. et Mme Charles-Emile Langelier, de St-Victor-Village, Qué.



M. Pierre Gingras a gagné le premier prix de la section collèges classiques, Syntaxe-Elément. C'est un élève du Collège St-Ignace, de Montréal. M. Gingras est le fils de M. et Mme Léo-Paul Gingras, domiciliés à 5537, 6e avenue, Rosemont, Montréal.

BAIE-COMEAU

— Après un an et demi de service avec l'armée canadienne en Corée, le caporal André Rioux a visité sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Albert Labrie.

— Mlle Thérèse Jourdain est revenue enchantée de ses vacances. Le 12 juin, Mlle Jourdain était fiancée au pilote Georges-H. Hamel, de Québec.

— Dernièrement, M. et Mme Chs-Auguste Deschênes étaient de passage en notre ville.

(Suite de la page 9)

Séance...

venue soit fermée à la circulation des véhicules automobiles à partir du boulevard Jacques-Cartier jusqu'au sommet de la côte, soit sur une longueur d'environ cent cinquante pieds (150), le tout pour sauvegarder la sécurité publique.

Le secrétaire trésorier est chargé de faire parvenir copie du règlement au ministère des Affaires Municipales pour approbation ou désaveu.

L'échevin Richard Boucher propose, secondé par l'échevin Jos. Pearson, que Me Aubin Dussault, avocat, de Mont-Joli, soit et est autorisé à répondre à Mtes Casgrain & Casgrain, de Rimouski, qu'actuellement le conseil ne peut accepter ni refuser les propositions de leurs clients, relativement au cours d'eau Lebrun, vu les projets sérieusement à l'étude à ce sujet et que le conseil municipal croit pouvoir réaliser dans deux ou trois mois.

Lettre de Breard Chemical Division relativement au projet d'égout collecteur.

L'échevin Robert Chrétien propose, secondé par l'échevin Ivanhoe Bourgoïn, que M. le maire soit et est autorisé à communiquer au plus tôt avec les ingénieurs conseil Leblanc, Montpetit & Dorval, concernant l'égout collecteur.

M. le maire est autorisé à l'unanimité à engager un greffier pour les estimateurs.

Des milliards...

(Suite de la page 4)

surveillent depuis les premiers jours du printemps les progrès de l'insecte qui ne peut être exterminé avec succès que durant une certaine phase, alors qu'il se prépare à manger les bourgeons et les jeunes aiguilles. Les premiers avions s'envolèrent de l'aéroport de Nictau à l'aube du 27 mai. Depuis ce temps et jusqu'à la fin de juin, les escadres ont profité de chaque instant propice pour semer aux coins les plus reculés de la région attaquée la lutte contre la tordeuse.

Depuis deux ans, une tuerie fantastique a donc été entreprise au Nouveau-Brunswick pour tuer jusqu'à la dernière tordeuse de l'épinière, si possible. L'expérience de la première année a été tellement concluante qu'on a décidé de la reprendre le mois dernier. re actuelle, que l'homme de science a trouvé un moyen perfectionné de lutter contre les insectes qui détruisent la forêt.

Ce qui nous intéresse dans tout ceci, par-delà l'expérience elle-même, c'est l'application qu'on peut en faire dans le Québec pour enrayer une épidémie de même nature.

Procurez vous un SUPPORT SPENCER dessiné spécialement pour vous

Que vous ayez besoin d'un corset esthétique ou d'un support médical, je suis à votre disposition.

SPECIALITES: Ceintures et corsets médicaux pour hommes, femmes et enfants. Satisfaction garantie. Adressez-vous à

Mme L. S. PELLETIER
Corsetière Spencer diplômée
5, rue de la Fabrique Tél: 40.
MATANE
Voisin de l'église

— Le 28 courant, M. Philippe Girard prenait l'avion pour aller rendre visite à ses parents qui demeurent en France. Nous lui souhaitons bon voyage.

— Le 11 juin, avait lieu les fian-

çailles de Mlle Lili Poulin x M. P.-P. Ouellet.

— Le 25 juin, les compagnes de travail de Mlle Fernande Lévesque lui offraient un "shower" à l'occasion de son prochain mariage.

Mme A.-S. RIOUX

Représentante

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

86 rue St-Pierre

Téléphone : 17

MATANE

A vendre

Machinerie de moulin à scier le bois de fuseaux : engin 20 C.V., charriot, botteur double, scies, courroies, poulies, arbres de couche, chaînes, marbres, outils, etc., etc. Aussi TRACTEUR INTERNATIONAL TD-14 avec "winch" le tout pratiquement neuf.

NORTH SHORE LUMBER, Ltd

RIVIERE-A-LA-MARTRE, Cté Gaspé-Nord. P. Qué., Téléphone No. 4.



"J'aurais dû partir en vacances, moi aussi!"

"Tout le monde ici a bien l'air d'avoir un Coffret de sûreté à la B de M."

Naturellement vous pouvez vous apitoyer sur son sort, si le coeur vous en dit. Mais il y a une limite à tout. N'allez pas l'aider en laissant vos objets précieux à la maison, quand vous prendrez vos vacances, cette année.

Si vous avez des bijoux, des documents précieux, des obligations, mettez tout cela à l'abri dans un Coffret de sûreté de la B de M. Cela coûte si peu... moins de deux sous par jour. Et vous apprendrez pleinement ce que veulent dire des vacances sans soucis.

Pourquoi ne pas venir à la succursale voisine de la B de M et y louer tout de suite un Coffret de sûreté, pendant que vous y pensez?

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada



Succursale à votre service dans les environs

Succursale de Matane: EMILE FOURNIER, gérant

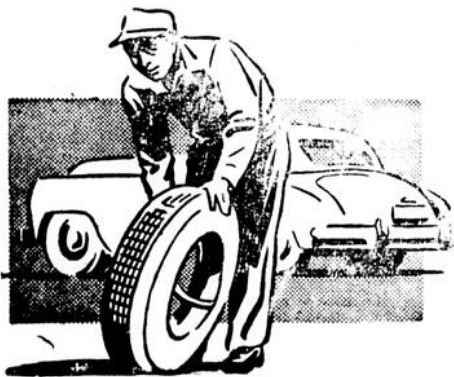
AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

McMullen & Frères Enr.

POSTE DE SERVICE

TEXACO

Pneus Firestone



ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

Ave D'Amours-est
(Route Nationale)

Tél. 1050

MATANE.